

JUILLET 2009



UNIVERSITÉ  
PARIS-SUD 11

PARIS-SUD 11

LA LETTRE D'INFORMATIONS DE L'UNIVERSITÉ PARIS-SUD 11 • NUMÉRO 77



**ENCORE  
DES  
A  
POUR  
NOS  
MASTERS**



Après les très bons résultats de l'évaluation des unités de recherche, l'année universitaire 2008-2009 se clôt sur de bonnes nouvelles puisque nous pouvons nous réjouir des excellents résultats de l'évaluation de notre offre de formation

en Licence et plus récemment en Master. Ces résultats sont le fruit d'un travail de longue haleine et un légitime motif de satisfaction pour l'ensemble des équipes qui s'impliquent, souvent sans compter leur temps, afin d'offrir à nos étudiants des formations de qualité, bien adossées à des recherches de pointe, offrant des perspectives professionnelles avérées. Espérons que l'évaluation globale de l'Établissement faite par l'AERES soit en accord avec l'évaluation de notre offre de formation et de notre recherche.

Autre sujet au sommaire de ce numéro, le premier des deux débats organisés au sein de notre Université à l'occasion du passage à l'autonomie. Vous avez été nombreux à participer à la première demi-journée du 9 juillet, je tiens à vous en remercier. Les synthèses de ces échanges sont en cours de rédaction. Elles permettront de nourrir le deuxième débat programmé en octobre. Avant de conclure, je voudrais dire un mot sur la campagne d'attractivité de notre Université dont il est question dans ce numéro de Paris-Sud Infos. Cette campagne nous a permis de recruter, cette année, cinq collègues de haut niveau. Nous aurons l'occasion de vous présenter leurs parcours et leurs travaux dans nos différents supports de communication. Au nom de tous, je tiens d'ores et déjà à leur souhaiter la bienvenue dans notre communauté.

Notre lettre d'information prenant ses congés estivaux, je vous donne rendez-vous à la rentrée et vous souhaite à toutes et tous de très bonnes vacances.

## > Événements

# ENCORE DES A POUR NOS MASTERS !

*Après nos licences (cf Paris-Sud Infos n°76), ce sont nos Masters qui ont été évalués par l'AERES. Et c'est un nouveau motif de satisfaction.*



© AERES

La reconnaissance de la qualité de l'offre de masters à l'Université Paris-Sud est en effet manifeste, puisque sur 27 mentions de masters évalués, on compte 22 A et A+, soit 82 % ; concernant les spécialités sur 135 spécialités, 105 spécialités sont notées A et A+, soit 78 % de celles-ci.

Le rapport qui a été envoyé au Président pour avis avant publication officielle souligne notamment le très fort adossement de nos formations de masters à une recherche dont l'excellence est reconnue. L'effort de pluridisciplinarité, prenant en compte l'importance des interfaces pour un nombre croissant d'objets d'études est également loué, tout comme les très bons taux d'insertion professionnelle pour les spécialités Professionnelles et Recherche. Les rédacteurs du rapport saluent l'effort de lisibilité et de clarification de l'offre de masters qui s'est traduite par la réduction du nombre de mentions (de 34 à 26) et de spécialités (de 142 à 135), notamment, les spécialités à faibles effectifs. L'Université se réjouit, en particulier, des résultats de l'évaluation pour la nouvelle et unique mention Biologie Santé qui regroupe les formations dans ces domaines (7 mentions dans le contrat 2006-2009). En effet, les spécialités de Biologie des UFR Sciences, Médecine, et à brève échéance trois spécialités du master « Médicaments et autres produits de santé » de l'UFR Pharmacie seront mutualisées.

Certains points d'améliorations ont néanmoins été signalés par l'AERES. Ainsi, le déficit de pilotage d'un petit nombre de spécialités, reconnu par l'Université, et souligné par les évaluateurs s'est traduit par l'intégration des recommandations dans le dispositif d'encadrement des formations concernées. Autre type de remarques, celles relatives à l'évaluation des enseignements. Là aussi, l'Université a anticipé en mettant en place une véritable boucle d'amélioration des formations, avec la définition des objectifs de l'évaluation (validés en CEVU), et des niveaux de responsabilités, tant pour la mise en œuvre de l'évaluation, l'analyse des résultats que la planification des actions d'amélioration à mener. Un calendrier de déploiement a été élaboré de façon à atteindre en 2013 un objectif de 100% des modules d'enseignement évalués, dans toutes les formations. Enfin, la mobilité internationale des étudiants en master, comme le rapport le souligne, reste encore insuffisante, si l'on écarte les mentions construites sur cette mobilité, compte tenu de l'objet d'études et les masters internationaux, récemment créés. Pour améliorer ce point, l'Université Paris-Sud s'est engagée sur la période contractuelle 2010-2013 à organiser une mobilité obligatoire (enseignement ou stage) pour tous les étudiants au cours de leur cursus (licence et master : L3, M1 ou M2).



**> Événements****PASSAGE À L'AUTONOMIE : LE DÉBAT EST LANCÉ**

Lors du CA du 11 mai 2009, la Présidence s'était engagée à organiser des débats larges sur la manière dont l'Université Paris-Sud souhaite «vivre» son autonomie et l'utiliser pour défendre son idéal d'Enseignement Supérieur et de Recherche. Deux demi-journées de réflexion et de discussion ont ainsi été programmées, l'une en juillet, l'autre en octobre. Et c'est le jeudi 9 juillet de 9h à 13h au Bâtiment des colloques, que le personnel a été invité à entamer cette démarche collective. Devant un public nombreux et attentif, Guy Couarraze a lancé la discussion en présentant le contexte et les enjeux de l'autonomie : « nous sommes tous attachés à maintenir l'Institution Nationale : enseignement supérieur et recherche. Mais nous percevons tous combien il est important que l'Université puisse se donner un projet et les moyens de le mettre en œuvre au niveau local, territorial et international. Nous devons afficher notre attachement aux deux principes, en trouvant la bonne articulation entre défense de l'institution nationale et capacité de développement de l'Université ». \* Après cette introduction, les participants ont été invités à participer à l'un des trois ateliers thématiques proposés : Ressources humaines, Pilotage et gouvernance et Moyens financiers et patrimoniaux. Nourris, étayés, parfois vifs, les échanges ont été riches et fructueux. Il reste maintenant à en faire une synthèse. C'est le travail des rapporteurs (encadré) qui, avec la Présidence et les élus du CA, y travailleront pendant l'été. Rendez-vous désormais le 13 octobre après-midi pour poursuivre et affiner ces réflexions qui permettront à la Présidence d'enrichir sa discussion avec le Ministère et d'établir fin 2009 des « Plans d'Actions Sectoriels 2010 » pour améliorer le fonctionnement dans un schéma construit sur des visions partagées.

\* L'intégralité de la présentation de Guy Couarraze est consultable sur le site intranet dans la rubrique «Votre Université».

**■ ATELIER N° 1 : Ressources Humaines**

>Animateurs : **C. Astier, C. Chazeau-Guibert**  
>Rapporteur : **V. Colin**

## THÈMES :

- Masse salariale, emplois, ressources humaines
- Politique de mutualisation des emplois et recrutements
- Définition des services
- Dispositifs d'intéressement et d'attractivité...

**■ ATELIER N° 2 : Pilotage et Gouvernance**

>Animateurs : **C. Dubernet, C. Voisin**  
>Rapporteur : **G. Charbonneau**

## THÈMES :

- Définition de la politique d'établissement
- Rôle du Président et de l'équipe présidentielle
- Rôle des élus des 3 Conseils et du CTP
- Articulation Université/Composantes/Services...

**■ ATELIER N° 3 : Moyens financiers et patrimoniaux**

>Animateurs : **J.-J. Girerd, S. Benedetti**  
>Rapporteur : **à identifier**

## THÈMES :

- Lettre de cadrage budgétaire
- Construction du budget
- Politique d'investissement
- Budget global...

## > Evénements

# CAMPAGNE D'ATTRACTIVITÉ DE PARIS-SUD

Dans le cadre du contrat quadriennal 2006-2009, le Ministère a soutenu l'université dans son intention de poursuivre une politique d'attractivité ambitieuse. Par delà une volonté d'impulser à tous les niveaux des démarches et des actions de communication tournées vers la promotion de l'attractivité de Paris-Sud, l'université a décidé de mettre en place deux types de mesures spécifiques destinées à renforcer le potentiel d'attractivité de notre établissement à l'occasion des recrutements des nouveaux enseignants-chercheurs, sur qui reposera demain le renforcement de la réputation de notre université en matière de Recherche et de Formation : les chaires d'excellence et les Bonus d'Attractivité Paris-Sud (BAPS). A l'issue de la campagne 2009 de recrutement des enseignants-chercheurs, l'université a procédé à la répartition des chaires d'excellence environnées Paris-Sud et des dotations au titre du Bonus Attractivité Paris-Sud (BAPS), sur la base de la qualité des dossiers transmis par les Présidents des comités de sélection. Les moyens inscrits au contrat quadriennal de l'université ont permis d'affecter cette année 2 chaires (110 k€ par chaire en 2009) et 3 BAPS (60 k€ par BAPS en 2009). L'installation à Paris-Sud de ces collègues de haut niveau témoigne de l'attractivité de notre université, fruit du travail de tous.



### ■ 3 BAPS, 2 CHAIRES D'EXCELLENCE

- Un BAPS en Droit pour le recrutement de Madame **Haritini Matsopoulou**
- Un BAPS en Pharmacie pour le recrutement de Madame **Véronique Leblais**
- Un BAPS en Physique pour le recrutement de Monsieur **Pascal Simon**
- Une chaire en Chimie pour le recrutement de Monsieur Vincent Gandon
- Une chaire en Mathématique pour le recrutement de Madame **Nalini Anantharaman**

### ■ FOCUS SUR LE BAPS « PHARMACIE »

**VÉRONIQUE LEBLAIS**, enseignant-chercheur à la Faculté de Pharmacie de Châtenay-Malabry a obtenu l'un des trois « Bonus Attractivité Paris-Sud » (BAPS).

Véronique Leblais est arrivée à la Faculté de Châtenay-Malabry suite à une mutation en octobre 2008, sur un poste de Maître de Conférences en Pharmacologie, et sera promue Professeur des Universités à la rentrée 2009. Ce BAPS sera dédié au développement de la nouvelle thématique de recherche qu'elle développe au sein de l'UMR-S 769, dirigée par Rodolphe Fischmeister, portant sur l'étude du rôle des phosphodiesterases dans la compartimentation intracellulaire des nucléotides cycliques vasculaires, et de leurs altérations potentielles dans l'insuffisance cardiaque. Ce projet s'inscrit dans une thématique plus large visant à valider la place des phosphodiesterases comme cible thérapeutique de l'insuffisance cardiaque.



# LES MÉTIERS À L'HONNEUR



Le 9 avril sur le campus d'Orsay a eu lieu une journée consacrée aux métiers du spatial : «2009 : l'odyssée des métiers de l'espace ». C'est la section parisienne de l'association SSPI (Society Satellite Professionals International) qui est à l'initiative de cette journée de découverte et d'échange, organisée par l'université Paris-Sud 11, notamment l'IDEST et le service d'insertion professionnelle de l'Université.

Pour cette occasion de nombreux professionnels de grandes entreprises et organisations du monde spatial ont répondu présent pour partager leurs expériences avec les étudiants et présenter leurs activités. Euroconsult, EUTELSAT, Thales Alenia Space, EADS Astrium, Arianespace représentaient le monde des affaires dans des activités aussi variées que l'assurance, ou la construction de lanceurs de satellite. Quant aux institutionnels ils n'étaient pas en reste puisque des représentants de l'ESA ou du CNES ont également répondu présents pour exposer les activités juridiques et de régulation des organisations auxquelles ils appartiennent. Les étudiants, tant scientifiques que juristes, sont venus nombreux découvrir les perspectives d'emploi dans le monde spatial et tester leur CV de manière plus individualisée lors du speed dating emploi, après un moment de détente et de conversation lors de la pause café.



Speed dating encore, le 8 juillet. Cette fois sur les métiers de la physique. Dans le cadre de l'édition 2009 du Congrès Général de la Société Française de Physique, le Service Insertion Professionnelle (SIP) de l'Université Paris-Sud organisait en effet un « Forum des métiers de la physique » dans le grand hall de l'Ecole Polytechnique (Palaiseau). Après une présentation générale de Nouari Kebaili, Chargé de Mission et Directeur du Service Insertion Professionnelle, Responsable Sciences du DEUST A.M.R.L et Co-Responsable Projet « Doctoriales », les étudiants ont pu assister à une table ronde « Energies d'Avenir », lors de laquelle les cadres manager de Total, d'EDF, de Thales et d'AREVA ont présenté leurs points de vue. Les doctorants, les ingénieurs, les docteurs et jeunes diplômés de l'Ecole Polytechnique et de l'Université Paris sud-11 ont ensuite eu l'opportunité de rencontrer les nombreux représentants de prestigieux partenaires tels que Thalès, PACTPME, WILLIS, Eutelsat, Euroconsult...



## > Temps Forts

# UNE NOUVELLE MATERNITÉ AU CHU DE BICÊTRE

*La maternité du CHU de Bicêtre a ouvert ses portes le 18 mai dernier. Il s'agit d'une maternité de type III, pouvant accueillir notamment les grossesses à haut risque et les grands prématurés.*

Dans un bâtiment flambant neuf, moderne et aéré, la première maternité de l'AP-HP de type III dans le Val-de-Marne va donc offrir à la population une possibilité d'accueil des femmes dont la grossesse se déroule sans difficulté, mais également une prise en charge des grossesses à risque. Elle permet également d'associer les services d'obstétrique, de chirurgie gynécologique et de chirurgie pédiatrique au sein d'un même pôle ce qui constitue un avantage indéniable. En cas de complications lors d'un accouchement par exemple, les mères et les nouveau-nés bénéficient sur place d'équipements et de compétences hautement spécialisés. Par ailleurs, ce service de gynécologie-obstétrique accueillera toutes les femmes dont les pathologies, qu'elles soient bénignes ou malignes, nécessitent des techniques de traitements chirurgicaux les plus sophistiquées. Le service de gynécologie-obstétrique est dirigé par le Pr Hervé Fernandez qui exerçait auparavant à l'Hôpital Antoine Bécclère de Clamart. Le service de réanimation pédiatrique dirigé par le Pr Denis Devictor et le service des urgences pédiatriques dirigé par le Pr Isabelle Kone-Paut, déjà présents dans le CHU, ont été transférés au sein du centre périnatal. En tout ce sont 360 personnels non médicaux et 30 médecins qui assureront le bon fonctionnement de ce centre périnatal. La superficie répartie sur 7 niveaux est de 18 000 m<sup>2</sup>, le budget s'élève à 70 M€. Le premier bébé qui a vu le jour dans cette toute nouvelle maternité le 18 mai 2009 à 17h28 se prénomme Andréa (photo).



# INAUGURATION D'UNE PLATEFORME INTERACTIVE HAUTE RÉOLUTION AU LRI

*La plateforme WILD a été inaugurée le 19 juin devant 50 invités dont le Président de l'Université Paris-Sud, la Déléguée Régionale du CNRS, le Directeur du Centre INRIA Saclay-IdF, le Directeur du RTRA Digiteo et le Directeur du Département STIC de l'ANR.*

La plateforme WILD est constituée d'un mur d'image de 32 écrans de 30 pouces (plus de 130 millions de pixels sur une surface de 5m50 x 1m80), d'une table interactive «multitouch», d'un système de capture et de suivi de gestes et de mouvements, et d'un cluster de visualisation de 32 machines. Les partenaires du projet, financé principalement par la Région Ile-de-France à travers l'appel à projets Digiteo 2008 sont l'équipe In Situ commune au LRI et à l'INRIA Saclay-IdF, l'équipe Aviz de l'INRIA Saclay-IdF et le LIMSI.

Les applications explorées prioritairement dans le cadre du projet sont l'aide à la découverte scientifique. Huit laboratoires du plateau de Saclay sont associés au projet, représentant des disciplines aussi diverses que l'astrophysique (IAS), la physique (LAL), la chimie (ICMMO), la biochimie (IMMBC), la génétique (IGM), la mécanique (LIMSI), les mathématiques appliquées (MAS) et les neurosciences (LNAO). Dans les deux prochaines années, les partenaires du projet vont travailler avec ces laboratoires pour imaginer, développer et évaluer des techniques d'interaction novatrices répondant aux besoins des utilisateurs de visualiser et manipuler collaborativement des données complexes et massives.

• Pour en savoir plus: <http://insitu.lri.fr/Projects/WILDInauguration/>

> **Contact : Anne-Catherine Letournel,**  
LRI - Batiment 490  
Tél. : 01 69 15 42 36  
[anne-catherine.letournel@lri.fr](mailto:anne-catherine.letournel@lri.fr)





## > Temps Forts

# PARIS-SUD PARTENAIRE DE L'EXPOSITION D'AUTOMNE 2010

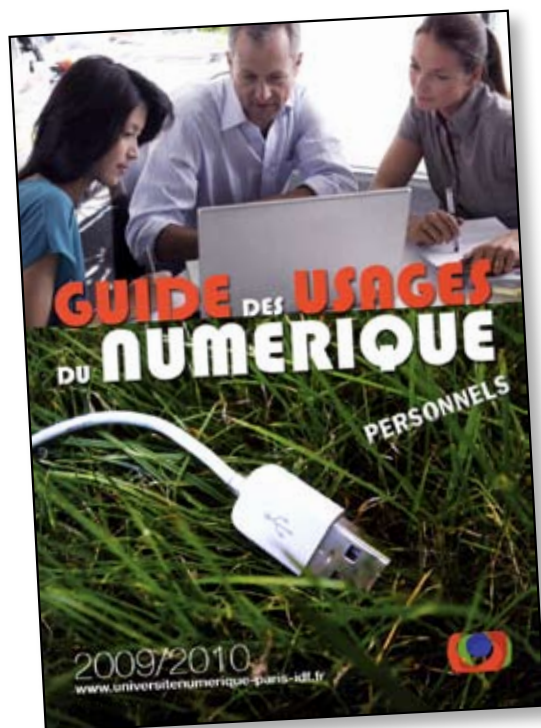
Les Questeurs du Sénat ont pris acte, lors de leur réunion du mercredi 17 mai 2009, de la tenue de l'exposition sur l'arbre que la Conservation des Jardins organise dans l'orangerie du Jardin du Luxembourg en septembre 2010. L'Université Paris Sud a été retenue parmi les partenaires de l'exposition d'automne 2010 par le jardin du Luxembourg (Sénat). Le parc botanique de Launay en relation étroite avec Nathalie Frascaria, sous-directeur du Laboratoire Ecologie, Systématique et Evolution mettront en œuvre leur savoir faire pour contribuer à cette manifestation inaugurée par M. Larcher, Président du Sénat.

> **Contact : Thierry Genevet**  
*Service Environnement & Paysages*  
*Parc botanique de Launay - Bat 309 A*  
*Tel : + 33 (0)1 69 15 35 74*  
*[thierry.genevet@u-psud.fr](mailto:thierry.genevet@u-psud.fr)*

Depuis une trentaine d'années, le Sénat organise, dans le cadre exceptionnel de l'orangerie du Jardin du Luxembourg chaque année en septembre, une exposition placée sous le haut patronage de Monsieur le Président du Sénat, sur un thème ayant trait à l'horticulture, à la botanique ou à l'art des jardins. Rendez-vous incontournable du jardin avec ses visiteurs, l'exposition d'automne marque le point final de la saison estivale des manifestations culturelles qui se déroulent dans l'orangerie.

L'Orangerie du Luxembourg © photo : Sénat





## DÉCOUVREZ LE GUIDE DES USAGES DU NUMÉRIQUE 2009-2010 !

Une réunion de démarrage le 12 Mars 2009 entre des représentants du département de l'Essonne et l'IAS a marqué l'engagement de l'opération «3E» (Enseignement, Exoplanètes, Exobiologie), également soutenue par la région Ile de France. Cette opération va permettre de réaliser une extension majeure et une remise en état complète de l'un des bâtiments de l'Institut (le bâtiment 105), avec un nouvel auditorium pour l'enseignement et la diffusion des connaissances, de nouveaux laboratoires et des bureaux. Elle représente une amélioration importante des capacités de l'IAS pour la recherche et l'enseignement.

> **Emmanuelle Louis**

## BIENTÔT LES FORMATIONS SIFAC...



Dans le cadre de la mise en place du nouveau progiciel SIFAC (Système d'Information Financier, Analytique et Comptable), une démarche d'accompagnement au changement est en préparation. L'ouverture de SIFAC se fera au 1er janvier 2010, selon le plan de basculement prévu. Pour les futurs utilisateurs, les sessions de formation commenceront à partir de septembre 2009 par une présentation des formations métiers et un rappel des grands principes financiers, organisées sur une journée en amphithéâtre, puis à

partir d'octobre jusqu'en décembre 2009, par une prise en main de l'outil. A partir d'octobre, ces formations seront obligatoires et réparties sur plusieurs modules principaux : « dépenses », « missions », « marchés » et « convention contrat », modules qui dureront chacun 2 jours. En fonction des profils métier et des domaines de compétence, les futurs utilisateurs pourront être amenés à suivre des modules de formation plus spécifiques sur la « comptabilité », les « recettes », et le « budget ». Les formations « e-learning »\* devront être aussi largement suivies car elles compléteront efficacement le dispositif. L'obligation de suivre les formations par module conditionnera l'accès à SIFAC afin de ne pas laisser des utilisateurs sans formation en difficultés face au logiciel. Enfin, tout au long de l'année 2010, un dispositif d'assistance fonctionnelle et technique sera à la disposition des utilisateurs de SIFAC.

• Pour plus d'infos, rendez-vous à l'adresse suivante : <http://www.sifac.u-psud.fr/>

\*e-learning : se former à distance et/ou se réappropriier un cours grâce à des ressources pédagogiques multimédias.

> **Emmanuelle Louis**



**> Pleins Feux**

Dans un courrier daté du 15 juin et adressé aux Présidents d'Université, le recteur de l'Académie de Versailles a incité les établissements d'enseignement supérieur à rester vigilant dans le cadre de la lutte contre le bizutage. « L'action de prévention contre le bizutage doit être reconduite et s'insérer dans le cadre général de la lutte contre la violence dans le milieu scolaire. Je vous rappelle que cette pratique, qui porte une atteinte intolérable à la dignité humaine, est formellement interdite et constitue un délit réprimé par le code pénal. Je souhaite donc rappeler le devoir d'information des responsables du système éducatif et les responsabilités non seulement des élèves et des étudiants, mais aussi des enseignants et des chefs d'établissement qui encourent des sanctions pénales en cas de manque de vigilance ou de silence face à des actes portant atteinte à la dignité de la personne humaine. ».

> Contact : Catherine Barrié,  
MDE - Tél. : 01 69 15 78 89 - [catherine.barrie@u-psud.fr](mailto:catherine.barrie@u-psud.fr)

**> Hommage****DISPARITION D'ANNIE PATINIER**

*La Direction de l'IUT d'Orsay a la profonde tristesse de faire part de la disparition d'Annie Patinier.*

Annie s'est éteinte jeudi 25 juin à l'âge de 61 ans, après une bien courte et très douloureuse maladie. Elle avait été notre étudiante en reprise d'études au département Informatique puis recrutée au CCRI de l'IUT d'Orsay en tant qu'assistante ingénieur, elle était connue de tous et plus particulièrement des personnels administratifs car elle s'occupait du réseau de l'administration. C'était une collègue discrète, pleine d'humour et très à l'écoute de nos problèmes qu'elle devait toujours gérer « dans l'urgence de nos demandes ». Tout l'IUT a ressenti une grande émotion à l'annonce de son décès. Ses obsèques ont été célébrées le 29 juin dans la plus stricte intimité. L'IUT était représenté par ses deux compagnons de route depuis très longtemps, Joel Serre et Pierre Amestoy.

> **A noter**

## RÉFORME L1 SANTÉ

L'application de la réforme de la première année des études de santé à l'année 2010-2011 a été adoptée par le parlement le 22 juin 2009 (Loi Jacques Domergue). Les grandes lignes de la Réforme : création d'une première année commune aux études médicales, odontologiques, pharmaceutiques et de sages-femmes visant à diminuer le taux d'échec en première année et à faciliter la réorientation des étudiants.

## RAPPORT HYGIÈNE & SÉCURITÉ

Le Service central Sécurité Prévention des Risques de l'Université Paris-Sud 11 vous informe que le rapport de l'inspection hygiène et sécurité qui s'est déroulée dans les locaux de l'université en novembre 2008 est consultable dans son intégralité sur l'intranet de l'Université, en cliquant sur l'onglet «Votre Université», dans les «derniers dossiers mis à jour».

## PRÉCIPUT : L'ANR A VERSÉ 54 MILLIONS €, DONT 24,7 AUX UNIVERSITÉS

L'ANR a versé 54,26 millions d'euros à des structures de recherche au titre du préciput (« overhead » chez les anglo-saxons) en 2009. Les universités ont perçu 24,7 millions d'euros, les organismes de recherche 16,3 millions, les autres établissements d'enseignement supérieur 9,9 millions, les fondations 1,9 millions d'euros et les hôpitaux 790 000 euros.

Le préciput est un abondement versé à l'hébergeur des équipes de recherche dont les projets ont été retenus par l'ANR. Les sommes versées en 2009 se rapportent aux projets de l'année 2008. Ce mécanisme vise à encourager les établissements de recherche ou d'enseignement supérieur « à adopter une démarche de financement de la recherche sur projets ». Il doit contribuer à l'émergence de projets scientifiques de haut niveau ». Il peut également être utilisé « pour financer de nouveaux équipements pour les laboratoires », indique l'ANR.



Paris-Sud Infos est édité par l'Université Paris-Sud 11

- Directeur de la Publication : Guy Couarraze
- Rédacteur : Gaëlle Degrez
- Infographiste : Pierre Alvaïsse
- Photos : UPS 11, M. Lecompt, DR

> Contact : [president@u-psud.fr](mailto:president@u-psud.fr) <

### ■ LES 15 BÉNÉFICIAIRES DU PRÉCIPUT

Structure bénéficiaire du préciput	Montant versé aux établissements au titre de l'année 2008
CNRS	6 100 214
INRA	3 392 590
CEA	2 510 935
UNIVERSITÉ PIERRE & MARIE CURIE (PARIS 6)	2 049 881
UNIVERSITÉ LYON 1 - CLAUDE BERNARD	1 882 840
INRIA	1 501 680
<b>UNIVERSITÉ PARIS-SUD 11</b>	<b>1 481 589</b>
INSERM	1 440 232
UNIVERSITÉ PARIS 5 - PARIS DESCARTES	1 180 764
UNIVERSITÉ TOULOUSE 3 - PAUL SABATIER	1 098 202
INSTITUT PASTEUR	1 037 851

## PARIS-SUD 11 EN CHIFFRES 2009 EST SORTI

L'Université vient de publier sa 4ème édition de « Paris-Sud 11 en chiffres. Conçu à la fois pour dresser un état des lieux des forces de l'établissement et partager celui-ci avec une large communauté tant interne qu'externe, ce document s'est enrichi au fil du temps ; preuve s'il en faut, de l'intérêt qu'il suscite !. >>> Contact - Service d'aide à la décision et tableaux de bord - Elisa Cate - Tel : 01 69 15 58 00 - [elisa.cate@u-psud.fr](mailto:elisa.cate@u-psud.fr)